



CONSEIL DES MINISTRES
« **DROITS DES FEMMES, RETRAITES
ET SPORT** » A L'ORDRE DU JOUR

Page 2

**CYCLISME/
TOUR D'ALGÉRIE 2025**

**C'EST PARTI POUR
UNE GRANDE BOUCLE
DE 1400 KM**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5203 | Lundi 10 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION**

**6 MORTS
ET 226 BLESSÉS
EN 24 HEURES**

Page 16

RENFORCEMENT DES RELATIONS ALGÉRO-LIBANAISES **L'ALGÉRIE SOUTIENT LE LIBAN DANS SA RECONSTRUCTION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE**

Page 3



UN PLAN POUR DÉSENGORGER LES GRANDES VILLES

**LES EXPLICATIONS
DU MINISTRE DES
TRANSPORTS**

Page 5



**CAMPAGNE NATIONALE SUR LA
PROTECTION DES ENFANTS DES DANGERS
DU MESUSAGE D'INTERNET**

**INTERNET, UNE ARME
À DOUBLE TRANCHANT !**

Page 4

ACTIVITÉS
PRÉSIDENTIELLES

Le président de la République décerne la médaille El-Achir à M. Mohamed Tarek Belaribi



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, a décerné la médaille El-Achir de l'ordre du Mérite national à M. Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en reconnaissance de ses efforts constructifs dans la promotion de ce secteur vital, indique, ce dimanche un communiqué de la présidence de la République.

Le Président Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion importante du Conseil des ministres, marquée par la discussion de plusieurs dossiers stratégiques pour l'avenir du pays. Plusieurs projets de loi et réformes importantes ont été au cœur de cet échange, abordant des secteurs cruciaux pour le développement économique, social et sportif de l'Algérie.

Lune des mesures les plus attendues et cruciales pour le pays concerne le projet de loi relatif à la régulation des activités minières. Le gouvernement a pris l'initiative de moderniser et de structurer le secteur minier en Algérie afin de garantir un développement durable et une exploitation responsable de ses ressources naturelles. Ce projet vise à établir un cadre juridique clair et rigoureux pour les entreprises nationales et internationales opérant dans ce domaine.



L'objectif est de maximiser les bénéfices de ce secteur stratégique, tout en préservant l'environnement et en assurant une gestion transparente des ressources.

En parallèle, le Conseil des ministres a discuté des mesures de prise en charge des femmes victimes de violence, un sujet qui demeure au centre des préoccupations gouvernementales. De nouvelles initiatives ont été proposées afin d'améliorer les mécanismes de soutien et de protection pour ces femmes vulnérables. La mise en place de dispositifs de soutien plus efficaces et accessibles pourrait permettre une meilleure réinsertion sociale et une protection accrue des victimes. Ces mesures vont

au-delà de l'aide juridique et psychologique, en envisageant un accompagnement global pour les femmes confrontées à ces situations traumatiques.

Un autre sujet essentiel abordé lors de cette réunion concerne la situation des enseignants et professeurs de l'éducation nationale, notamment en ce qui concerne leur retraite.

Le gouvernement a pris des mesures pour améliorer les conditions de retraite pour ces travailleurs de l'éducation, afin de garantir leur bien-être après des années de service. Ces réformes devraient apporter une meilleure sécurité financière aux éducateurs, et ce, dans le cadre de l'amélioration continue des conditions de vie des fonctionnaires

dans le pays.

Enfin, la réunion a également permis de faire un point sur la situation des sports collectifs et du sport d'élite en Algérie. Bien que ces disciplines soient fondamentales pour le rayonnement du pays à l'international, plusieurs défis demeurent en termes d'infrastructure, de financement et de gestion. Des initiatives pour renforcer ces secteurs sont en cours, avec un accent particulier sur la formation des athlètes et le soutien à la haute performance. Le gouvernement s'engage à investir dans ces domaines pour développer une culture sportive solide et obtenir des résultats compétitifs sur la scène internationale.

En résumé, cette réunion du Conseil des ministres sous la présidence du Président Tebboune a permis de poser les bases de réformes importantes dans plusieurs secteurs clés, notamment le secteur minier, la protection des femmes, la gestion des retraites des enseignants et le sport. Ces réformes visent à améliorer la qualité de vie des citoyens tout en soutenant le développement économique et social du pays. Les mesures adoptées devraient avoir des effets positifs à long terme, contribuant à la construction d'une Algérie plus forte et plus équitable.

ÉVÈNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF

Un des épisodes ignominieux du colonialisme français

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a affirmé, samedi en Tunisie, que les événements de Sakiet Sidi Youssef représentaient dans la mémoire collective des peuples algérien et tunisien «un des épisodes ignominieux et infâmes du colonialisme français prétendument civilisé».

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de commémoration du 67e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, qu'il a coprésidé avec le chef du Gouvernement tunisien, M. Kamel Madouri, M. Larbaoui, qui est chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a précisé que «ces événements douloureux constituent une des étapes phares de l'histoire de la lutte commune contre le colonialisme français abject et représentent dans la mémoire collective des peuples algérien et tunisien un des épisodes ignominieux et infâmes du colonialisme français prétendument civilisé», rappelant que le colonialisme «a commis les massacres et les crimes les plus odieux contre des civils sans défense, en utilisant toutes sortes d'armes, y compris celles prohibées, suivant une politique de répression brutale et de punition collective dans des zones isolées de la campagne algérienne».

«Le bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef par l'aviation du colonisateur français, le 8 février 1958, faisant des dizaines de martyrs et des centaines de blessés parmi les Algériens et les Tunisiens, est un exemple éloquent de la barbarie coloniale et de sa politique de

punition collective, y compris contre ceux qui avaient apporté aide et assistance à l'Armée de libération nationale (ALN) dans sa lutte contre le colonisateur», a soutenu le Premier ministre.

Et d'ajouter que «la commémoration de ces événements chaque année est une occasion précieuse et hautement significative incarnant les plus belles images de cohésion, de fraternité et de solidarité entre les deux peuples frères, dans leur lutte commune pour se libérer du joug colonial et recouvrer la souveraineté et l'indépendance», assurant que ces événements «continueront à nous rappeler les sacrifices incommensurables des valeureux Chouhada, qui ont payé un lourd tribut pour la liberté et la dignité, et à la mémoire desquels nous nous recueillons aujourd'hui avec humilité et dont nous ne cesserons de nous inspirer pour mobiliser les énergies au service de la dignité et de la grandeur de nos deux pays frères». Pour le Premier ministre, «cette épopée héroïque, où le sang des peuples algérien et tunisien s'est mêlé, demeurera gravée dans la mémoire collective, en tant que symbole de solidarité et de cohésion et source d'inspiration intarissable pour les générations successives, renforçant la foi en la communauté de destin et éclairant la voie pour relever les défis actuels et futurs, dans un contexte régional et international erratique et agité, dans un monde où des peuples aspirant à la liberté et à la dignité sont encore en quête d'autodétermination et se heurtent aux méthodes et politiques

répressives les plus abjectes, voire à un génocide, devant le silence assourdissant de la conscience humaine mondiale et l'inertie de la communauté internationale».

Dans son allocution, M. Larbaoui a également évoqué les relations bilatérales algéro-tunisiennes, estimant que «les deux pays progressent à pas sûrs vers un partenariat complémentaire et intégré, dans le cadre d'une relation bilatérale privilégiée, voire exemplaire, puisant sa force dans la volonté politique solide qui anime le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le Président Kaïs Saïed, une relation bilatérale exemplaire à la hauteur des sacrifices et des aspirations des deux peuples frères». Le Premier ministre s'est, par ailleurs, dit satisfait des «conclusions de la Commission bilatérale pour le développement et la promotion des zones frontalières, qui s'est réunie à Alger en janvier 2024, et qui constitue l'un des cadres effectifs visant à créer des opportunités de partenariat, ayant abouti à l'adoption d'une feuille de route incluant des projets concrets à même de bénéficier aux populations des zones frontalières».

Il s'est également félicité de «la tenue, en janvier 2025, de la réunion de la commission de suivi de la promotion des zones frontalières, qui témoigne, sans nul doute, de l'attention particulière et de la priorité accordée aux projets et programmes de développement et d'intégration entre les zones frontalières algériennes et tunisiennes, concrétisant ainsi le partenariat

stratégique entre les deux pays et honorant les lourds sacrifices consentis par les populations de cette région résistante durant la glorieuse Révolution de libération». M. Larbaoui a, par ailleurs, réaffirmé «la détermination ancrée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de poursuivre le travail avec son frère, M. Kaïs Saïed, afin de raffermir les liens historiques entre les deux peuples frères et de hisser la coopération bilatérale aux plus hauts niveaux, au service de leurs intérêts communs, par fidélité aux Chouhada et en pleine conscience des défis imposés par la conjoncture actuelle», soulignant, à cet égard, «la nécessité de poursuivre les efforts et de mobiliser les énergies dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions des mécanismes de coopération bilatérale entre les deux pays, notamment les recommandations de la 22e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-tunisienne, tenue en octobre 2023 à Alger, tout en veillant à la bonne préparation de la prochaine session qui se tiendra à Tunis». Au terme de son allocution, le Premier ministre a «exprimé, en son nom et au nom de la délégation l'accompagnant, sa gratitude au chef du Gouvernement tunisien, le remerciant pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés depuis leur arrivée à Sakiet Sidi Youssef», qui restera à jamais, a-t-il dit, «un phare éclairant la mémoire des deux peuples frères à travers les générations».

RENFORCEMENT DES RELATIONS ALGÉRO-LIBANAISES :

L'Algérie soutient le Liban dans sa reconstruction politique et économique

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a effectué une visite officielle à Beyrouth, capitale du Liban, en qualité d'envoyé spécial du président algérien,

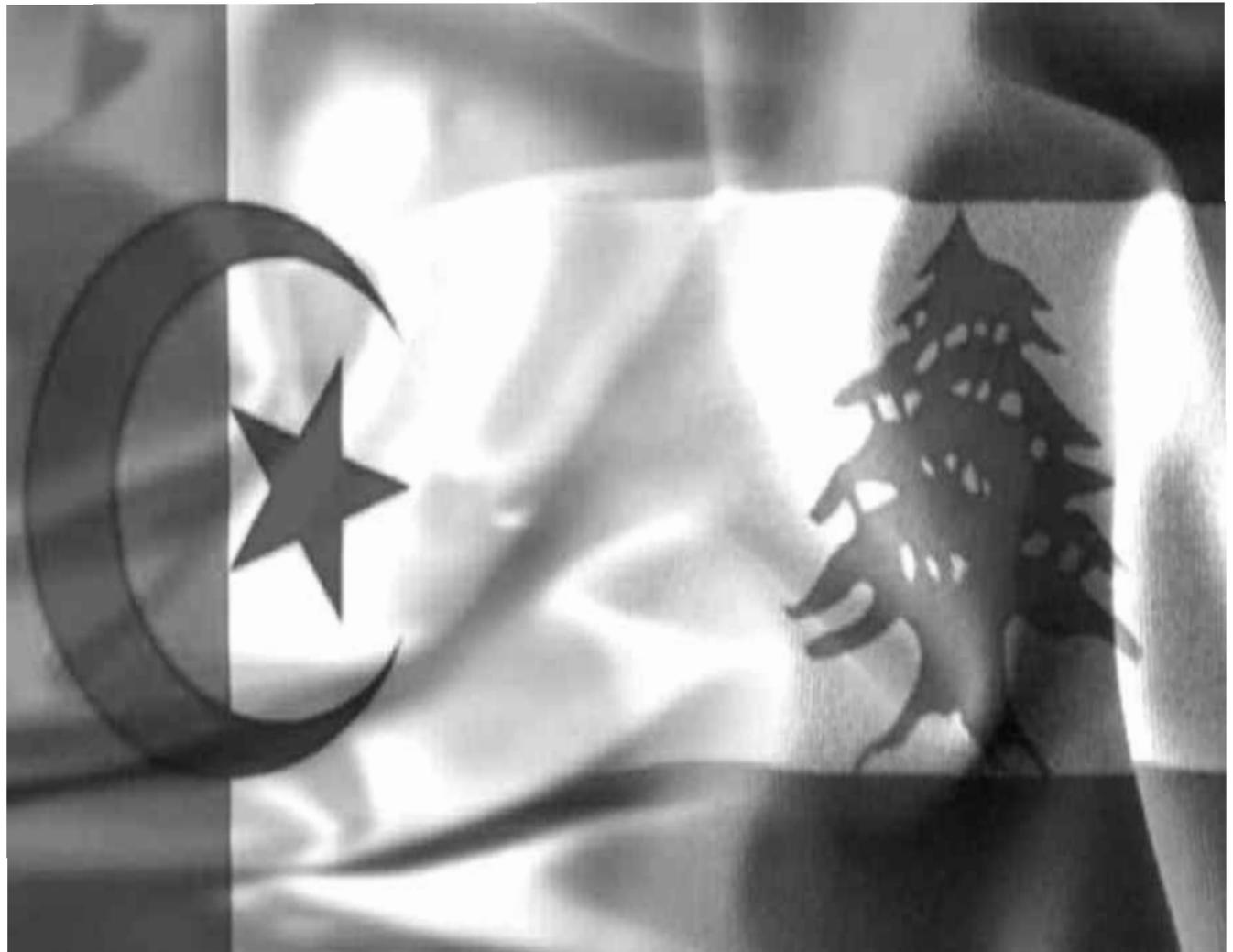
PAR HAMROUCHE MOUNIR

Abdelmadjid Tebboune. Cette visite a été marquée par une rencontre avec le président de la République libanaise, Joseph Aoun, le dimanche dernier. Lors de cet entretien, M. Attaf a remis au président libanais une lettre de son homologue algérien, M. Tebboune, et lui a exprimé ses salutations fraternelles, tout en lui renouvelant ses félicitations pour son élection à la présidence de la République libanaise. Le ministre algérien a également souhaité à son homologue plein succès dans l'exercice de ses hautes fonctions, en soulignant l'importance de maintenir la stabilité et le développement du pays.

Durant cette rencontre, le ministre Attaf a transmis un message de solidarité et de soutien indéfectible au Liban de la part de l'Algérie, un soutien renforcé par la situation délicate que traverse le Liban. Le pays fait face à de nombreux défis, notamment la nécessité de renforcer ses institutions, de relancer son économie et de restaurer la sécurité intérieure. Cette période de transition, marquée par la formation du gouvernement libanais, a nécessité un accompagnement et une coopération internationale, et l'Algérie, en tant que voisine et alliée, s'est engagée à soutenir son frère libanais à toutes les étapes du processus.

M. Attaf a également profité de cette occasion pour féliciter le président libanais pour la réussite de l'achèvement des procédures liées à la formation du nouveau gouvernement libanais, soulignant l'importance de ce processus dans la consolidation de l'État libanais. Le ministre a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à être aux côtés du Liban, pour le soutenir dans ses efforts en matière de gouvernance, de rétablissement de la paix et de la sécurité, ainsi que dans le développement économique. Il a ainsi souligné que l'Algérie, en tant que pays stable et engagé dans la promotion de la paix et de la sécurité régionale, continuera de défendre le Liban à toutes les étapes de son parcours.

Lors de cette rencontre, les deux par-



ties ont largement discuté des relations bilatérales, et des possibilités de renforcer davantage les liens entre les deux pays. L'objectif est de relancer ces relations de manière concrète, de leur insuffler une nouvelle dynamique et d'élargir le champ de coopération, notamment sur les plans économique, culturel et diplomatique. Le ministre algérien a également rappelé l'importance de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et de son rôle crucial dans la défense des intérêts du Liban sur la scène internationale.

Les deux pays ont par ailleurs abordé les enjeux régionaux et ont convenu de renforcer leur coopération sur ces questions, notamment en ce qui concerne la question palestinienne, qui demeure une priorité pour les deux nations. La question de la solidarité arabe et des actions conjointes au sein des forums internationaux a également été soulevée. L'Algérie et le Liban ont réaffirmé leur volonté commune de coordonner leurs actions en prévision des prochaines échéances arabes importantes, afin de contribuer activement au succès de ces événements.

Le ministre d'État a précisé que cette visite s'inscrivait dans le cadre d'un soutien continu de l'Algérie au Liban, indépendamment des défis auxquels le pays est confronté. L'Algérie, en tant que membre de la famille arabe, a toujours joué un rôle de soutien dans

les moments difficiles pour ses voisins, et ce soutien ne faiblira pas, même face aux obstacles actuels auxquels le Liban doit faire face. M. Attaf a insisté sur l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour soutenir le Liban sur les plans diplomatique, économique et humanitaire, dans le cadre de la solidarité arabe.

Le Liban traverse une phase particulièrement délicate de son histoire, qui exige non seulement une stabilité interne retrouvée mais également une forte mobilisation des partenaires internationaux pour l'aider à surmonter ses défis. Les réformes économiques, le renforcement des institutions étatiques et la gestion des crises sociales nécessitent une coopération étroite avec des pays comme l'Algérie, qui ont l'expérience et l'engagement nécessaires pour aider le Liban à renouer avec la prospérité. Le ministre d'État algérien a d'ailleurs souligné qu'il est de la responsabilité des pays frères et alliés de soutenir le Liban dans cette phase de reconstruction, de réconciliation et de développement.

Dans un contexte régional complexe, marqué par des tensions politiques et sécuritaires, l'Algérie joue un rôle clé dans la diplomatie arabe, notamment en ce qui concerne la gestion des crises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La visite de M. Attaf à Beyrouth s'inscrit ainsi dans un effort global pour consolider les relations

bilatérales et les initiatives de coopération entre les deux pays dans ces domaines cruciaux. Les deux nations, fortes de leur histoire commune, ont pris l'engagement de renforcer leur partenariat et de promouvoir des actions concertées pour relever les défis auxquels la région est confrontée. Au final, cette visite a été une occasion pour l'Algérie de réaffirmer sa solidarité avec le Liban, de soutenir les efforts du gouvernement libanais et de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays. Les discussions ont permis d'établir une feuille de route claire pour l'avenir des relations bilatérales et ont mis en lumière l'importance de la coopération internationale dans la résolution des crises régionales. L'Algérie, fidèle à son engagement envers le Liban et à ses principes de solidarité arabe, continuera d'être un allié indéfectible dans la quête de stabilité, de sécurité et de développement pour le Liban. Les deux pays, en effet, partagent une vision commune d'un avenir pacifique et prospère, dans lequel la coopération et la solidarité régionale joueront un rôle central. Cette relation stratégique, nourrie de principes communs et d'une histoire de fraternité, est appelée à se renforcer davantage dans les années à venir, au service du développement de la région et de la consolidation des relations arabes sur la scène internationale.

H.M.

CNR

Changement de mode de paiement pour les retraités

Dans le cadre de son engagement à améliorer les services offerts aux retraités, la caisse nationale de retraite a récemment mis en place une procédure simplifiée permettant aux retraités de choisir et de modifier le canal de paiement de leurs pensions.

Cette initiative vise à offrir plus de flexibilité et à garantir une meilleure accessibilité aux fonds pour tous les retraités, en particulier dans un contexte où la gestion financière personnelle est de plus en plus digitalisée.

Une procédure simplifiée

Le processus de changement de canal de paiement a été simplifié pour que les retraités puissent effectuer cette modification en toute simplicité. Selon un communiqué publié sur la page officielle du Fonds National de Retraite sur Facebook, il existe désormais deux options possibles pour le transfert des pensions :

1. Transfert vers un compte bancaire : Les retraités peuvent désormais transférer leur pension depuis leur compte postal vers leur compte bancaire en fournissant simplement leur numéro d'identification bancaire (RIB). Cette option permet aux bénéficiaires d'accéder à leurs fonds via leur banque, un canal plus traditionnel et souvent plus pratique pour ceux ayant déjà un compte bancaire.

2. Transfert vers un compte postal : Inversement, ceux qui préfèrent recevoir leur pension via leur compte postal peuvent opter pour cette méthode. Pour ce faire, il suffit de fournir le numéro d'identification postale (RIP) de leur compte.

Cette flexibilité vise à simplifier le processus et à répondre aux préférences individuelles de chaque retraité. L'objectif est de garantir que chacun puisse choisir le moyen qui lui est le plus facile et le plus pratique pour recevoir son pension de retraite, qu'il s'agisse d'un compte bancaire ou postal.

Un service accessible et pratique

Cette nouvelle initiative s'inscrit dans une volonté plus large de la Caisse nationale de retraite de moderniser ses services et d'assurer une gestion fluide et efficace des paiements de pensions. Elle permet aux retraités de ne plus être contraints à un seul moyen de réception des paiements, leur offrant ainsi la possibilité de gérer plus facilement leur pension en fonction de leurs préférences personnelles. Cette initiative devrait également permettre de mieux répondre aux besoins de divers retraités, en particulier dans un monde où les outils bancaires et postaux sont de plus en plus numériques. Le Fonds national de retraite encourage les retraités à saisir cette opportunité pour garantir que leurs paiements soient reçus de la manière la plus pratique pour eux. En simplifiant le choix du canal de paiement des pensions, la Caisse nationale de retraite met à disposition des retraités une option qui leur permet de gérer plus facilement leurs finances. Cela permet non seulement de simplifier les démarches administratives, mais aussi d'assurer une distribution des pensions plus rapide et plus efficace, au bénéfice des retraités de tout le pays.

CAMPAGNE NATIONALE SUR LA PROTECTION DES ENFANTS DES DANGERS DU MÉSUSAGE D'INTERNET

Internet, une arme à double tranchant !

Dans un monde où la digitalisation façonne chaque aspect de notre vie quotidienne, la sensibilisation de la société et les enfants en particulier pour un internet plus sûr revêt une importance capitale.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, quotidiennement exposés aux outils numériques, mais bien souvent peu conscients des risques encourus dans leurs pratiques, les navigateurs en général et les enfants en particulier s'exposent ainsi aux dangers dans un monde où la digitalisation façonne chaque aspect de notre vie quotidienne.

Face à ces défis, une campagne nationale de sensibilisation pour protéger les enfants des dangers numériques est lancée depuis samedi dernier par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, en présence du ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, et de représentants de différentes institutions nationales et des corps sécuritaires.

Placée sous le thème «L'internet est un vaste océan, aidons nos enfants à naviguer en sécurité», cette campagne vise également «sensibiliser la société aux usages sûrs lors de la navigation web, à travers des orientations claires et des comportements numériques sains, outre l'organisation d'ateliers et de cours de sensibilisation au niveau des écoles, des centres de formation, des maisons de jeunes, des



écoles coraniques et des différents espaces», a précisé le ministre dans son allocution. Dans le même contexte, Zerrouki a souligné l'importance «*d'approfondir la coopération avec tous les acteurs à l'effet d'immuniser l'environnement numérique national et de renforcer l'innovation et le contenu national, au service de la souveraineté nationale et du développement durable*».

Pour mener à bien et réussir la campagne nationale de sensibilisation qui se poursuivra jusqu'au 14 février prochain, le ministère de tutelle a préparé un tas de programmes à caractères éducatif, cyber-sécuritaire, culturel et anticipatif. Un programme riche qui sera ponctué par de nombreuses interventions conjointes de tous les secteurs.

En effet, elle sera ponctuée par l'organisation de conférences et d'ateliers thématiques interactifs dédiés aux enfants sur le

thème de la campagne, en sus de la diffusion de programmes de sensibilisation via divers médias. Par ailleurs, cette opération permettra aux enfants et aux parents de «*découvrir les dangers cachés dans le cyberspace, ainsi que les moyens de les éviter, en leur prodiguant des conseils pratiques à suivre lors de l'utilisation des divers outils numériques, et de leur inculquer la culture de la cybersécurité.*»

A noter que cette campagne nationale sur «*la protection des enfants des dangers du mésusage d'internet*», est organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en coordination avec le ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de la sécurité des systèmes d'information et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en collaboration avec nombre de secteurs ministériels et d'instances.

I. A.

ENERGIES RENOUVELABLES

Yassaâ examine les opportunités de partenariat avec les représentants de l'entreprise allemande Bosch

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, a reçu, hier à Alger, une délégation de l'entreprise allemande Bosch, conduite par le président de «Bosch Africa», Markus Thill, avec lequel il a examiné les opportunités de partenariat et d'investissement dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, indique un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, vise à «*renforcer le partenariat bilatéral entre l'Algérie et l'Allemagne en matière d'énergies nouvelles et renouvelables et d'hydrogène vert, ainsi qu'à échanger les expertises en vue de soutenir la transition énergétique durable en Algérie*», ajoute la même source. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner les opportunités de partenariat et d'investissement dans plusieurs domaines liés à l'énergie, aux énergies nouvelles et renouvelables et à l'hydrogène vert et ses dérivés, tels que l'ammoniac et le méthanol, outre les techniques de réduction de l'empreinte car-

bone. Par ailleurs, l'accent a été mis sur les possibilités de coopération entre les entreprises du secteur algérien et l'entreprise Bosch, à travers la chaîne des valeurs, dans les domaines de l'hydrogène vert, notamment en ce qui concerne l'exploitation et la fabrication locale des technologies des électrolyseurs et des piles à combustibles (fuel cells) à haute efficacité et leur intégration dans les projets d'énergies solaire photovoltaïques et éolienne, selon le communiqué. La rencontre a, également, permis de discuter de futurs projets communs visant à développer les utilisations de la technologie des piles à combustible alimentées à partir des centrales d'énergies solaire et éolienne pour produire de l'électricité dans les zones isolées, ainsi qu'à remplacer l'utilisation du diesel dans les régions du sud, et ce en recourant aux techniques de pointe à haut rendement. L'accent a également été mis sur l'importance de la formation et du renforcement des capacités humaines dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, afin d'assurer la mise à niveau des compétences algériennes et de soutenir le développement durable, outre

l'examen des opportunités de coopération en matière d'études d'ingénierie, de transfert technologique et d'échange d'expertise. Lors de cette rencontre, M. Yassaâ a mis en avant «*l'importance de tirer profit de la technologie et de l'expertise allemande pour développer le secteur énergétique en Algérie, en adéquation avec la stratégie du pays en vue de réaliser la transition énergétique et consolider le développement durable*».

Il a également présenté une vision globale sur les programmes de développement du secteur de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert en Algérie.

De son côté, M. Thill s'est félicité «*du grand potentiel de l'Algérie en matière d'énergies nouvelles et renouvelables, notamment dans les domaines de l'hydrogène vert et de l'énergie solaire, figurant parmi les meilleures énergies au monde*», soulignant «*la disposition de la société Bosh à apporter des solutions innovantes pour soutenir les efforts de l'Algérie visant à renforcer les énergies renouvelables et à les intégrer dans le mix énergétique national*».

UN PLAN POUR DÉSENGORGER LES GRANDES VILLES

Les explications du ministre des Transports

Un nouveau plan vient d'être lancé dans le secteur des transports pour désengorger les grandes cités urbaines. Il s'agit d'accélérer la réhabilitation des anciennes gares de train et routières et de baisser les tarifs sur ces modes de transport.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre des Transports Saïd Sayoud a révélé de Blida que « le projet sera mise en œuvre afin de désengorger 10 grandes villes qui connaissent une densité dans la circulation ». Il a déclaré que « des instructions ont été données à la SNTF pour accélérer les travaux d'aménagements de plusieurs gares dont notamment la gare d'Hussein Dey qui réduit le trafic à 40% pour les voyageurs ». Le ministre qui avait inauguré la gare de Guerouaou à Blida a indiqué que « les projets doivent permettre une fluidification du trafic par voie de rail et terrestre ». Chaque gare qui sera réhabilitée et rendue fonctionnelle va permettre aux transporteurs de réduire les délais et les attentes de déplacement. C'est également le cas pour les gares routières dont le projet de numérisa-



tion des modes en paiement est toujours en cours. Au niveau des infrastructures, Saïd Sayoud a exigé que « tous les projets de réaménagement des quais et abris de quais pour les voyageurs doivent se réaliser dans les

délais ». Il faudra dans ce sens permettre à ces chantiers de tourner dans la rotation en 24 heures et de ne tolérer aucun retard dans l'exécution. La société Sogral qui gère les gares routières a déjà mis en œuvre des

applications pour sécuriser les voies et de signaler des accidents de circulations qui surviennent dans certains tronçons routiers et autoroutiers. On parle de l'application Mahati pour l'achat de billets par voie électronique et l'autre application intitulée (SOS danger) qui permet aux voyageurs de signaler les contraintes sur leur destination dont des accidents ou agressions contre les chauffeurs de bus durant leur itinéraire. Pour ce qui est des axes routiers, le ministère entend en finir avec les projets pendants. Une priorité est mise en avant sur le confortement des axes routiers dont ceux des grandes villes à travers la création de bretelles de raccourci, des ponts entre différentes localités urbaines et des chemins de wilayas et communaux dans les grandes métropoles. Rappelons que la cartographie de la capitale est riche d'un linéaire de 2500 km de voies routières et reste considérée comme la plus dense au niveau national. D'où le plan de circulation qui a été lancé en novembre dernier pour désengorger les principales voies et l'aménagement de parkings pouvant contenir jusqu'à 1000 véhicules. Ces réalisations sont actuellement en cours sachant que rien qu'à Alger 1,6 millions de voitures pénètrent quotidiennement la ville.

F.A.

AUTOMOBILE:

Digitalisation prochaine des déclarations d'accidents

Le Bureau unifié automobile algérien (BUAA), chargé entre autres missions de la digitalisation des prestations d'assurance, dotera bientôt les sociétés d'assurance de plusieurs services numérisés au profit des automobilistes, dont le constat amiable électronique et le fichier national des véhicules assurés, a indiqué son directeur général, Walid Saoud.

« Nous avons des propositions de projets qui sont à l'étude au niveau du BUAA pour les soumettre bientôt à l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR) et à la Commission de supervision des assurances (CSA) en tant qu'organe régulateur. Il s'agit du E-constat, un projet majeur qui concerne la mise en place du constat amiable électronique », précise M. Saoud dans une déclaration à l'APS.

Il a ajouté que cette solution, qui remplacera l'actuelle procédure effectuée sur un support papier, « permettra de déclarer un accident via une plateforme numérique, réduisant ainsi les délais de traitement des sinistres et améliorera la fluidité des interactions entre assurés et compagnies d'assurance ».

Ce nouveau service digital est actuellement en phase de développe-

ment avant d'être déployé au niveau des compagnies d'assurances, selon le responsable du BUAA, une compagnie créée en 2014 et dont l'actionnariat se compose de 13 sociétés d'assurance publiques et privées.

Dans l'assurance automobile, le constat amiable est un document détaillant les circonstances d'un accident de la circulation et qui doit être signé par deux automobilistes concernés. C'est une pièce essentielle dans la procédure de déclaration d'un accident auprès des assureurs pour décider des indemnités.

Chaque année en Algérie, plus d'un million de déclarations sinistres automobiles sont effectuées physiquement par les assurés auprès de leurs compagnies d'assurances. Entre janvier et septembre 2024, elles étaient au nombre de 847 000 déclarations, indique-t-on. Selon les données du Conseil national des assurances (CNA), le nombre de contrats d'assurance automobile en Algérie s'était élevé en 2023 à 7,5 millions de contrats.

Il est prévu aussi dans le plan d'action de cette société, la mise au point « de nouvelles versions améliorées des plateformes numériques existantes, notamment celle de E-recours et qui devront intégrer des fonctionnalités

avancées pour renforcer leur efficacité, leur sécurité et leur convivialité, tout en répondant aux besoins croissants des utilisateurs, détaille le même responsable. De même, il sera question aussi du lancement prochain de la E-attestation, une procédure digitalisée destinée à mettre en place une attestation d'assurance automobile électronique devant remplacer progressivement les attestations en format papier, afin de « numériser le processus d'émission, de renforcer la lutte contre la fraude et de simplifier les vérifications pour les autorités compétentes ». Un fichier national des véhicules assurés est également en préparation au niveau du BUAA et qui permet la centralisation des données relatives à tous les véhicules assurés en Algérie, informe M. Saoud qui souligne que les compagnies d'assurance pourront, grâce à ce fichier, accéder facilement aux informations essentielles des véhicules, « ce qui renforcera la traçabilité, simplifiera les contrôles et contribuera à une gestion plus efficace des risques ».

1,2 million de réclamations réglées par voie électronique. Toutes ces initiatives, a-t-il expliqué, « s'inscrivent dans une vision plus large de transformation numérique du

secteur des assurances, en alignement avec les orientations stratégiques des hautes instances du pays » avec comme objectifs « la modernisation des outils, la rationalisation des processus et l'offre des services de meilleure qualité aux citoyens tout en renforçant la transparence et la sécurité routière ».

Interrogé, par ailleurs, sur la plateforme digitale E-recours, lancée fin 2022 en vue de faciliter la gestion des réclamations en matière d'assurance automobile entre les compagnies d'assurances, le DG du BUAA a fait savoir que 284 576 réclamations ont été enregistrées pour un montant global réglé de près de 11 milliards de DA sur l'année 2024.

M. Saoud a ajouté que ces données reflétaient « l'importance des opérations réalisées via la plateforme E-recours, ainsi que de son rôle central dans l'harmonisation des pratiques entre les compagnies ».

En 2023, l'assurance automobile représentait 45,6% du total de la production des assurances de dommages. Cette branche avait réalisé un chiffre d'affaires de près de 65,8 milliards de Da, selon le Conseil national des assurances.

R.N.

Le Gouvernement prend des mesures préventives pour assurer un approvisionnement constant pendant le mois de Ramadan

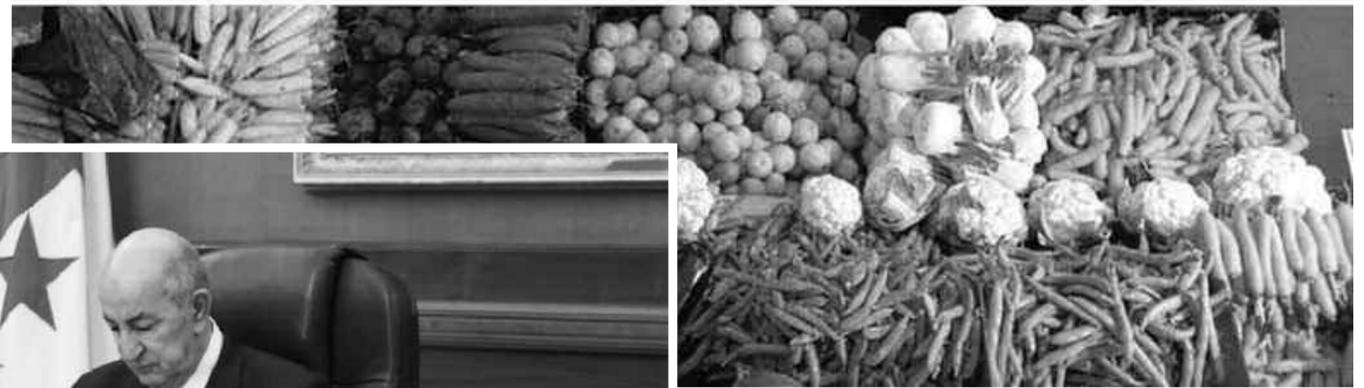
Le mois de Ramadan est un moment particulier pour les pays à majorité musulmane. En Algérie, où la demande de produits alimentaires augmente considérablement pendant cette période, les autorités ont pris des mesures exceptionnelles pour garantir l'approvisionnement des marchés nationaux en produits de consommation essentiels.



AUTOMOBILE

L'importation et la production de pièces détachées de retour

Le Gouvernement prend des mesures préventives pour assurer un approvisionnement constant pendant le mois de Ramadan



Le mois de Ramadan est un moment particulier pour les pays à majorité musulmane. En Algérie, où la demande de produits alimentaires augmente considérablement pendant cette période, les autorités ont pris des mesures exceptionnelles pour garantir l'approvisionnement des marchés nationaux en produits de consommation essentiels.

Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a mis en lumière ces mesures lors de sa déclaration à l'Assemblée populaire nationale, affirmant que le secteur a pris des dispositions pour assurer une régulation fluide et proactive de la distribution des produits à travers le pays.

Un plan d'action complet pour ramener la stabilité du marché

Le plan d'approvisionnement lancé par les autorités algériennes a été conçu pour anticiper les fluctuations de la demande durant Ramadan, un mois où les consommateurs ont tendance à acheter davantage pour leurs besoins alimentaires quotidiens. Les mesures adoptées, selon Zitouni, ont été ini-

tiées dès le mois de décembre de l'année précédente pour éviter les pénuries et l'envolée des prix, qui pourraient affecter les ménages algériens à faibles revenus.

Les produits essentiels comme l'huile, le sucre, les viandes et le lait sont au cœur de ce plan d'approvisionnement. Zitouni a précisé que les quantités d'huile alimentaire ont été augmentées, passant de 1 600 tonnes par jour à 2 400 tonnes, tandis que la production de sucre a connu une hausse notable, atteignant 2 750 tonnes par jour au lieu de 1 889 tonnes. Cette démarche a été prise en réponse à une consommation accrue de sucre pendant le mois de Ramadan, notamment pour les préparations sucrées et les boissons traditionnelles.

L'importation de produits stratégiques : viande et céréales

Un autre aspect clé du programme est l'importation de produits alimentaires. Le gouvernement algérien a mis en place un programme spécial d'importation de viandes pour assurer un approvisionnement continu en viande rouge pendant Ramadan.

La quantité allouée pour le mois sacré 2024 est de 9 000 tonnes, une décision qui a été prise pour maîtriser les prix et éviter les hausses excessives, surtout que la demande en viande est traditionnellement plus forte pendant ce mois.

L'importation de viande n'est pas la seule mesure qui a été renforcée. Les autorités ont également prolongé les quotas d'importation de blé dur, ce qui est essentiel pour les minoteries locales, dont la capacité de production est régulièrement sollicitée durant Ramadan pour répondre aux besoins accrus en pain.

Ce soutien a permis d'augmenter les quotas à 60 % pour 165 minoteries, un changement significatif par rapport aux 20 % précédents, garantissant ainsi que la production de semoule et de farine puisse répondre à la demande pendant cette période critique.

Le soutien à l'approvisionnement en

lait est également un point crucial. Le gouvernement a injecté 3 000 tonnes supplémentaires de lait en poudre sur le marché pour répondre à la forte demande, en particulier dans les régions les plus éloignées et les zones rurales où la distribution de produits laitiers est souvent plus complexe.

Une stratégie logistique pour assurer un flux continu de produits

La réussite de ces mesures ne dépend pas seulement de l'augmentation de la production ou de l'importation, mais aussi de la logistique et de l'organisation des marchés. Pour ce faire, le ministère du Commerce a planifié l'ouverture de 522 marchés de proximité à travers le pays. Ces marchés ont été ouverts dès la mi-février, deux semaines avant le début du mois de Ramadan, afin de s'assurer que les pro-

duits arrivent en quantité suffisante et au bon moment. Ces marchés ont été choisis pour leur capacité à desservir rapidement les zones à forte demande, et ils bénéficient de permissions spéciales pour vendre à des prix promotionnels.

En outre, des réductions ont été appliquées sur de nombreux produits de base, notamment l'huile, le sucre et le lait, afin de rendre ces produits accessibles au plus grand nombre, en particulier aux familles ayant des revenus limités.

Les défis de la surveillance et du contrôle des marchés

Un des principaux défis du gouvernement algérien reste la régulation des prix et la surveillance de la qualité des produits sur les marchés. Le ministre Zitouni a souligné l'importance de maintenir une surveillance stricte des

commerces, en particulier dans les zones frontalières et les points de transit des marchandises. L'objectif est d'éviter les pratiques de spéculation et d'assurer que les produits importés, notamment les viandes et les produits laitiers, arrivent rapidement et en bon état.

Le ministère a pris des mesures pour accélérer le traitement des dossiers d'importation et réduire le temps passé par les produits sous douane. Cela a permis de garantir que les produits arrivent sur les marchés dans les meilleurs délais et de minimiser les risques de pénurie de certains articles pendant le Ramadan.

Maintien de la production locale et préservation de l'emploi

Il est également important de noter que le gouvernement a pris des mesures

pour soutenir la production locale tout en assurant la pérennité des entreprises industrielles et des usines de transformation.

Tayeb Zitouni a indiqué qu'il n'y aurait pas d'interruption technique des unités industrielles durant cette période pour garantir la continuité de l'approvisionnement du marché. Cette initiative vise à éviter des ruptures dans la production locale de produits de consommation de base tels que la farine, le sucre, l'huile et le lait.

Les autorités ont également mis en place des mécanismes de coordination avec les usines locales pour assurer un approvisionnement sans faille en produits agricoles et alimentaires essentiels, tout en réduisant les périodes de congé pour les travailleurs des marchés de gros. Ainsi, les marchés de gros qui servent à la distribution des produits alimentaires ne connaîtront pas de fermetures hebdomadaires durant Ramadan, ce qui permettra une meilleure gestion des stocks.

Impact économique et social des mesures prises

L'impact de ces mesures sur l'économie algérienne et sur les citoyens est non négligeable. En assurant une disponibilité suffisante de produits essen-

tiels à des prix maîtrisés, le gouvernement espère non seulement stabiliser le marché, mais aussi soulager les ménages qui peuvent être vulnérables en raison des hausses de prix qui se produisent souvent pendant cette période.

D'un point de vue économique, l'approvisionnement en produits locaux et l'importation de grandes quantités de produits alimentaires permettent de maintenir la stabilité des prix à l'intérieur du pays et de limiter les effets de la spéculation.

La gestion proactive des stocks et des marchés joue également un rôle majeur dans la préservation de la stabilité macroéconomique du pays, en particulier pendant un mois aussi important que Ramadan.

En conclusion, ces efforts témoignent de l'engagement du gouvernement algérien à gérer efficacement les défis liés à l'approvisionnement alimentaire pendant le mois sacré. Ces mesures, qui impliquent une coordination entre la production locale, l'importation, la surveillance et la régulation des prix, constituent une approche intégrée visant à garantir un approvisionnement stable et équitable pour tous les Algériens durant Ramadan 2025.

AUTOMOBILE

L'importation et la production de pièces détachées de retour

Le secteur des pièces détachées en Algérie connaît un tournant décisif grâce à une série de mesures prises par le ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations. En janvier dernier, l'Algérie a officiellement lancé la délivrance de licences de domiciliation bancaire aux importateurs de pièces détachées après l'examen des dossiers et le paiement des factures d'importation, permettant ainsi l'arrivée de la première vague de cargaisons.

Ce processus devrait voir les premiers envois arrivant dans un délai de 45 jours au maximum. Cette initiative répond à une situation où les stocks de pièces détachées couvrent seulement 45 % des besoins nationaux. Il devient donc essentiel d'importer davantage de pièces en provenance de Chine, d'Europe, et d'autres marchés pour atteindre un taux de couverture de 70



% Parallèlement à ces importations, la production locale prend de l'ampleur avec cinq usines déjà actives dans le secteur et d'autres en préparation. Les autorités ont également souligné la continuité de l'importation des pièces détachées, comme l'a affirmé le Président Abdelmadjid Tebboune. Le président du club économique algérien, Saïd Mansour, a précisé que les importations se faisaient principalement depuis la Chine, le plus grand producteur mondial, avec un délai de 45 jours pour les cargaisons, tandis que celles en provenance d'Europe nécessitent environ un mois. Cette

dynamique d'importation est cruciale pour soutenir le marché des pièces détachées, particulièrement pour les éléments à forte demande comme les plaquettes de frein et les filtres. Le secteur souffre cependant d'un manque de pièces rapidement consommées, ce qui impacte directement la sécurité routière, avec un risque accru d'accidents si ces pièces ne sont pas disponibles. Le maintien d'un approvisionnement régulier et constant est donc impératif pour éviter une pénurie qui pourrait affecter le marché automobile. En réponse à cette problématique,

Mansour souligne aussi l'importance de différencier les pièces fabriquées localement dans le cadre de l'assemblage de véhicules et celles destinées à entretenir le parc automobile national, comme les bus et poids lourds, particulièrement susceptibles de provoquer des accidents.

Dans le même temps, un projet majeur de production de pièces détachées devrait voir le jour d'ici 2025. Ce projet, visant à produire des plaquettes de frein et des filtres à Ksar El-Bahri, promet de renforcer l'autonomie du marché en produits spécifiques, avec une capacité de production de 5 millions d'unités de plaquettes de frein par an.

En parallèle, la baisse du nombre d'importateurs, de 60 % ces dernières années, marque un changement de cap vers la fabrication locale. Nombre d'entre eux se tournent désormais vers la production de pièces détachées adaptées aux besoins du marché national, notamment pour les services après-vente, et participeront au salon «Equip Auto» qui se tiendra à partir du 17 février à Alger.

Ce tournant stratégique pourrait bien être la clé pour stabiliser et dynamiser le secteur des pièces détachées en Algérie, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des importations.

MDN

Saïd Chanegriha se rend aux entreprises Bharat Forge Limited et Larsen And Toubro

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) s'est rendu, samedi, au 4e jour de sa visite officielle en République d'Inde, aux entreprises Bharat Forge Limited et Larsen And Toubro, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Au quatrième jour de sa visite en République de l'Inde, sur invitation de Monsieur le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-Major de la Défense des Forces armées indiennes, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire et la délégation militaire de haut niveau qui l'accompagne, se sont rendus, ce samedi 08 février 2025, aux entreprises Bharat Forge Limited et Larsen And Toubro», précise le communiqué.

A l'entame, le Général d'Armée s'est rendu à la société Bharat Forge Limited, où il «s'est

enquis du haut niveau atteint par cette société, notamment dans le domaine de la sidérurgie, des véhicules militaires et de l'industrie de défense, et laquelle jouit d'une grande renommée dans le domaine de l'ingénierie technologique», ajoute la même source. «Monsieur le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagne ont écouté les explications relatives aux capacités de cette société dans la confection, la production et l'entretien des systèmes d'artillerie et des véhicules blindés. Les deux parties ont, ensuite, passé en revue les perspectives de coopération dans le domaine de la coproduction et du transfert de technologies, avant que la délégation militaire algérienne ne visite certains pavillons de cette société, où des explications détaillées leur ont été fournies sur ses diverses divisions, notamment sur les systèmes robotiques assistés par Intelligence Artificielle, ainsi qu'une exposition afférente à ses différentes productions», poursuit le communiqué. En second lieu, «le Général d'Armée et la

délégation qui l'accompagne ont visité la société Larsen And Toubro, spécialisée dans l'ingénierie, les infrastructures et les industries de défense, où ils ont suivi une présentation et reçu des détails sur les dernières innovations que présente cette société et sur ses capacités à produire des équipements militaires, ainsi que sur les solutions qu'elle propose dans les domaines des systèmes de défense aérienne, les radars et les infrastructures portuaires militaires. A cette occasion, le Général d'Armée s'est enquis des projets actuels et futurs de cette société, avant de saluer le niveau qu'elle a atteint, tout en mettant l'accent sur l'importance de consolider la coopération militaire entre l'Algérie et l'Inde et l'impératif d'élargir le partenariat aux domaines de la recherche, du développement et de la formation», note le communiqué. A l'issue, le Général d'Armée a procédé à la plantation d'un arbre dans l'enclos de cette société en témoignage à la solidité des relations d'amitié entre l'Algérie et l'Inde.

Rekhroukh : réception de 2 projets d'extension du métro d'Alger au cours du deuxième semestre de 2026

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a révélé, samedi à Alger, que deux nouveaux projets d'extension du métro d'Alger seront réceptionnés au cours du deuxième semestre de 2026. Il s'agit de la ligne Aïn Naâdja-Baraki et de la ligne El-Harrach-Université des sciences et de la technologies Houari Boumediene, a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion avec les directeurs des Travaux publics de wilayas et les cadres du secteur, qu'il a présidée sous le slogan «Evaluation et perspectives, pour des infrastructures de base plus efficaces». Il a précisé que les travaux de génie civil sur les deux lignes sont terminés, tandis que les travaux relatifs aux étapes restantes, notamment l'équipement et les systèmes, se poursuivent à un rythme soutenu, en vue de livrer les deux projets durant le deuxième semestre de 2026. La ligne El-Harrach-Université des sciences et de la technologies Houari Boumediene est la première partie du projet d'extension du métro vers l'aéroport international d'Alger. La longueur actuelle du métro d'Alger en service est de 19 km, reliant la place des Martyrs à Bachdjarah, puis s'étendant à El-Harrach ou à Aïn Naâdja. Après la mise en service de l'extension vers l'aéroport et vers Baraki, la longueur totale de la ligne atteindra 33 km. Les projets prévus permettront, à moyen terme, au métro d'Alger de s'étendre sur 90 km, a fait observer M. Rekhroukh.

BLIDA

Des mesures d'urgence et d'autres correctives pour résoudre le problème des transports

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, samedi à Blida, des mesures d'urgence et d'autres correctives de nature à réduire le problème des transports auquel est confrontée cette wilaya en raison de l'extension urbaine.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets de son secteur dans les communes de Guerouaou et Blida, M. Sayoud a indiqué que son département ministériel engagera, en coordination avec les services de la wilaya de Blida et d'autres acteurs du secteur des transports, «des mesures d'urgence et correctives pour résoudre le problème des embouteillages et du manque de moyens de transport, notamment au chef-lieu de wilaya et dans les villes de la partie Est de la wilaya, ayant enregistré de grandes opérations de relogement».

Il a cité parmi les mesures urgentes la réouverture, dans les 20 prochains jours au plus tard, des deux (2) passages à niveau de la voie ferrée fermés à Ramoul et Sidi Abdulkader (Blida), en vue de les mettre à disposition des usagers de la route.

«Ces deux passages à niveau seront renforcés par des gardes permanents, dans l'attente de la réalisation d'une étude pour l'aménagement de trémies



souterraines ou de ponts, dans le but de les rendre plus sûrs tant pour les véhicules que pour les trains», a-t-il ajouté. L'ouverture de ces deux passages à niveau, fermés depuis l'année 2000 suite à des travaux d'électrification de la voie ferrée, interviendra parallèlement à la mise en œuvre du nouveau plan de transport du chef-lieu de Blida, selon le ministre des Transports qui a loué ce plan. Il a, dans le même sillage, fait part de la mise en place, la semaine prochaine, d'une commission englobant différents intervenants pour «l'étude de toutes les préoccupations, dont celles liées à ce plan de transport pour plus de fluidité si nécessaire». D'autres solutions ont été évoquées par M. Sayoud, dont le renforcement de l'entreprise de transport urbain et suburbain de Blida avec de nouveaux bus et lignes, notamment au profit de la partie Est de la wilaya.

Le ministre n'a pas exclu, à ce propos, la possibilité de la prise en charge par l'en-

treprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) qui dispose de 900 bus, «du transport des habitants de ces communes, au vu de leur proximité avec la capitale». Il a, aussi, annoncé un renforcement «exceptionnel» de la wilaya de Blida, dans le cadre du plan ministériel visant l'accompagnement des wilayas ayant enregistré de grandes opérations de relogement et une hausse significative de leur population, avec des bus de transport et de nouvelles lignes pour faciliter les déplacements des citoyens. L'autre mesure majeure annoncée par le ministre est la remise en exploitation des lignes de transport Alger, Bouinane -El-Affroun, et de la ligne ferroviaire Hussein Dey-El-Affroun, suite à une baisse des dessertes de cette ligne à 40% en raison des travaux d'aménagement de la voie ferrée. Selon le ministre «des instructions ont été données pour l'étude de la relance de cette ligne ferroviaire, la semaine prochaine, à raison de deux (2) à trois

(3) dessertes/jour dans une première étape, au regard de son importance pour les travailleurs et les étudiants».

Interrogé sur le télé-cabine reliant Blida aux hauteurs de Chréa, hors service depuis plus d'un (1) an, M. Sayoud a affirmé que ce dernier fait «actuellement l'objet d'une étude de réhabilitation», informant que «le lancement des travaux est pour bientôt».

Sur un autre plan, le ministre des Transports a révélé que son département ministériel s'attelle à l'étude de 10 plans de transport d'autant de wilayas, «dans l'attente d'élargir cette opération au reste des wilayas durant les années à venir, afin de mettre en place des plans de transport qui répondent aux attentes de la population».

«Des préparatifs sont, aussi, en cours pour l'élaboration d'un plan de transport spécial -Ramadhan qui garantira aux citoyens des déplacements plus faciles et aisés», a-t-il ajouté.

Durant sa visite à Blida, le ministre des transports s'est rendu sur le chantier de la gare ferroviaire de Guerouaou où il a donné des instructions en vue de l'accélération des travaux de manière à assurer son entrée en exploitation «au mois de septembre prochain au plus tard».

Il s'est, également, rendu à la gare routière Chahid Farouk Bayla, où il s'est enquis des différentes prestations numériques assurées aux voyageurs.

M. Sayoud a, par la suite, effectué une halte au niveau du chantier de la nouvelle station multimodale, instruisant de la «nécessité de l'achèvement du projet dans les plus brefs délais en vue de faciliter les déplacements des citoyens».

4^e SALON INTERNATIONAL «BATISUD»

Plus de 60 exposants présents à Ouargla

Pas moins de 62 exposants prennent part à la 4^e édition du Salon international du bâtiment, des Travaux publics et des installations pétrolières dans le Sud «Batisud», ouvert samedi à Ouargla, ont indiqué les organisateurs. Ces participants représentent des compagnies et entreprises nationales et étrangères opérant dans plus de 30 activités de production de matières et de services liés aux domaines du bâtiment, de l'aménagement et l'équipement et des installations pétrolières.

Il s'agit, entre-autres entreprises, de la société nationale de génie civil et du bâtiment (ENGCB, relevant du groupe Sonatrach), qui expose des échantillons de produits innovants, économes en énergie et en eau et amis de l'environnement, adoptés dans le bâtiment, l'aménagement, l'équipement et les installations d'irrigation.

Dans ce cadre, M. Aziz Mahiou, représentant d'une briqueterie, filiale du Groupe Benhammadi (Bordj Bou-Arredj), présentant des briques de haute qualité, a affirmé la «disposition»

de son entreprise à mettre sur le marché ses produits, en plus d'accompagner et former ceux désirant réaliser leurs constructions avec ce produit ami de l'environnement, économique (temps et coûts) et résistant aux chocs sismiques. «Cette manifestation économique constitue un important cadre pour vulgariser, auprès des autorités locales et des privés, cette nouvelle technique dans le domaine de la construction et l'adoption de ce procédé largement disponible dans le pays», a assuré le même responsable. Pour sa part, le représentant d'une société italienne pour la région du Maghreb, spécialisée dans la production du béton armé des installations, Giovanni Casanato, a fait état de la présence de près de 17 ans de la firme en Algérie, qui «lui a fait gagner des clients et permis de nouer des partenariats bénéfiques à travers la commercialisation de ses produits, notamment aux entreprises activant dans le domaine du BTP». Cette participation «première du genre dans le Sud du pays, est mise à profit pour étudier le marché

local, exposer ses produits et services aux entreprises établies dans la région et aux opérateurs économiques», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le responsable de la communication à l'ENGCB, Kamel Boughanem, a passé en revue les défis relevés ces dernières années par l'entreprise pour imposer la qualité de ses services aux niveaux local, national et international, à travers la réalisation de divers projets d'envergure dans les domaines liés à son champ d'activités. Dans son allocution d'ouverture du Salon, le secrétaire général (SG) de la wilaya de Ouargla, Tahar Chettih, a indiqué que cette manifestation économique constitue «un espace propice pour l'échange d'expériences entre professionnels, et de nouer des partenariats avec les entreprises étrangères via leurs représentants en Algérie».

Le programme du Salon prévoit, outre «les stands d'expositions, l'animation, par des experts et spécialistes en BTP, des communications ayant trait aux procédés d'exploitation des technolo-

gies et de l'intelligence artificielle pour promouvoir les activités du bâtiment, ainsi qu'au développement du tissu urbain des villes algériennes, à l'ère des défis environnementaux et sociaux», selon les organisateurs.

L'événement est aussi mis à profit par les participants, dont les opérateurs économiques et les représentants d'entreprises internationales en Algérie, en plus d'organismes administratifs et publics, dont les compagnies d'assurance et de réassurance et les institutions bancaires pour, en plus de l'exposition des produits et services, échanger des expériences et conclure des partenariats, de vulgariser les innovations dans le secteur du BTP et des installations pétrolières, et créer de nouvelles opportunités d'investissement dans le Sud du pays.

Le Salon «Batisud» (8-11 février) est initié par l'entreprise «Souf-Foire», avec le concours du groupe Sonatrach, sous le patronage du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, ainsi que du Wali d'Ouargla.

Orthorexie, 5 à 10 % de la population concernés

L'orthorexie (du grec *ortho*, "droit" ou "exact", et *orexia*, "appétit") désigne une obsession autour de la nourriture saine.

La personne orthorexique s'astreint à des règles strictes qu'elle respecte quotidiennement, concernant le choix des aliments, leur mode de cuisson et leurs conditions de consommation. Elle va par exemple bannir tous les aliments industriels, les graisses saturées, les sucres raffinés ou encore manger uniquement bio. Ce trouble toucherait 5 % à 10 % de la population à des degrés divers, surtout les jeunes et notamment ceux suivant des cursus en diététique, médecine et sport.

Comment détecter l'orthorexie ?

La personne suit un régime spécifique ressenti comme un mode de vie plus sain ; elle s'impose des restrictions de plus en plus strictes au fil du temps, jusqu'à éliminer complètement certains types d'aliments ; elle manifeste un haut niveau de stress face à des



choix alimentaires ressentis comme malsains ; elle a une peur exagérée des maladies en cas de non-respect de ses règles diététiques.

Les orthorexiques présentent également des traits de personnalités communs avec les personnes souffrants de TOC (trouble obsessionnel compulsif) ou de TCA (trouble du comportement alimentaire), comme l'évitement de la douleur et du danger ou un intérêt pour le spirituel.

Les conséquences de l'orthorexie

Contrairement à l'anorexie, il n'y a pas de recherche de perte de poids ; les études n'ont pas révélé de différence de corpulence entre les personnes orthorexiques et les personnes témoins. En cas de régime très strict, l'orthorexie peut néanmoins entraîner des carences en minéraux, protéines ou vitamines. L'orthorexie a surtout

des répercussions importantes sur la vie sociale : la personne va s'isoler socialement pour ne pas à avoir à déroger à ses règles et à son emploi du temps. Elle conduit souvent à une anxiété envahissante, voire une dépression.

Les facteurs pouvant conduire à l'orthorexie

Les peurs diffusées par les médias et réseaux sociaux (danger des pesticides, des additifs, risque de cancer lié à certains aliments...) qui contribuent à modifier le comportement alimentaire, ou le suivi d'un régime spécifique (végan, végétarien, flexitarien...) sont des éléments favorisants. "Ces conduites sont d'autant plus susceptibles de dériver vers une orthorexie qu'elles sont interprétées comme des démarches identitaires", met en garde Jean-Pierre Corbeau, professeur de sociologie de l'alimentation à l'université de Tours. Il n'existe pas de thérapie spécifique à l'orthorexie. "Il s'agit de progressivement sortir les patients de leur enfermement, afin qu'ils puissent à nouveau simplement manger pour vivre, et non plus vivre pour chercher à manger."

Quel est le meilleur antiseptique pour la peau ?

Appliquer un bon antiseptique est le premier réflexe à adopter en cas de coupure ou de lésion. Entre l'alcool, l'eau oxygénée, l'hexamidine et les autres, lequel est le plus efficace et dans quel cas l'utiliser ? Il convient tout d'abord de différencier antiseptique et désinfectant. Un antiseptique est un traitement s'appliquant sur la peau lésée pour éliminer localement les bio-organismes. Un désinfectant s'applique lui sur la peau saine ou un objet de façon préventive pour prévenir une infection. Les deux produits ont pour effet d'inhiber les croissances ou de tuer les micro-organismes (virus, bactéries ou champignons). Il en existe de nombreuses familles plus ou moins adaptées à chaque usage.

L'alcool éthylique : en bouteille ou en compresse, l'alcool est très efficace contre les virus et bactéries : il tue neuf germes sur dix en trente secondes. Contrairement aux idées reçues, l'alcool à 70° est préférable à l'alcool à 90°. Ce dernier provoque une coagulation du sang, ce qui crée une pellicule sous laquelle les germes et bactéries vont pouvoir se développer. L'alcool présente cependant plusieurs inconvénients : il pique, dessèche la peau et il est inflammable. Il est plutôt à utiliser en prévention comme désinfectant.

La chlorhexidine : bien tolérée, elle est active contre les bactéries et les champignons. C'est un bon antiseptique pour une plaie superficielle ou une éraflure. Elle est aussi utilisée en



bain de bouche. En revanche, c'est un neurologique : il ne faut jamais l'utiliser pour nettoyer ses oreilles, car elle pourrait atteindre le cerveau en cas de perforation du tympan. La chlorhexidine est souvent associée à l'alcool (exemple : Biseptine) ou à des ammoniums quaternaires (exemple : Mercryl).

L'éosine : ce colorant a une action antiseptique quasi nulle et il provoque des tâches difficiles à enlever sur les vêtements. Il est surtout utilisé pour son effet asséchant, notamment pour l'érythème fessier du nourrisson.

L'eau oxygénée : le peroxyde d'hydrogène agit un peu sur les bactéries anaérobies et certains virus, mais son action est très lente. Il est au mieux à conseiller avant l'utilisation d'un autre antiseptique pour stopper le saignement.

Les ammoniums quaternaires : ces tensioactifs, comme les détergents, tuent ou inhibent les bactéries, mais sont totalement inefficaces sur les spores et virus.

L'hexamidine : cet antiseptique est

très bien toléré et il est très efficace contre les bactéries, notamment les staphylocoques. En revanche, il est faiblement actif sur les champignons.

Les dérivés de l'iode : ils sont actifs sur un grand nombre de bactéries, virus et champignons mais ne doivent pas être utilisés sur des plaies profondes en raison du risque de passage de l'iode dans le sang. Attention aussi en cas d'allergie à l'iode. Ces antiseptiques sont surtout prescrits avant un acte de petite chirurgie ou en solution moussante comme savon désinfectant.

Les dérivés du mercure : ils empêchent la multiplication des bactéries et de certains champignons. Mais leur efficacité est limitée et ils peuvent être allergisants. Bref, ils sont déconseillés.

Les dérivés chlorés : sous forme d'hypochlorite de sodium, ces antiseptiques agissent sur les bactéries, les champignons, et les virus. Ils sont bien tolérés mais se conservent assez peu longtemps après ouverture.

Trois conseils pour en finir avec la migraine

Des millions de personnes souffrent régulièrement de migraines. *Arte* et *FutureMag* sont partis à la rencontre du docteur Valade, ancien chef de service du centre d'urgence des céphalées de l'hôpital Lariboisière à Paris, afin d'avoir quelques conseils. Les causes de la maladie migraineuse sont mal identifiées, cependant on sait que celle-ci est génétique et portée, entre autres, par le chromosome 8. Un migraineux le sera donc de la naissance à la mort. Cependant, selon le docteur Valade, en appliquant ces trois conseils, il est possible d'éviter la majorité des crises :

*Tout d'abord il faut surveiller son alimentation et éviter l'hypoglycémie. C'est-à-dire manger à heures régulières.

*Ensuite, lorsque l'on travaille en position assise durant de longues durées, il faut disposer d'un siège ergonomique. En effet, les tensions musculaires peuvent déclencher des céphalées.

*Pour terminer il faut surveiller son hygiène de vie. Un rythme sain et régulier permet d'éviter une grande partie des problèmes.

L'ARABIE SAOUDITE REJETTE LES PROPOSITIONS DE NETANYAHU

L'État palestinien, une priorité absolue pour Riyad

L'Arabie saoudite a fermement répondu aux récentes déclarations du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui avait suggéré, lors d'une interview, que le Royaume pourrait créer un État palestinien sur ses propres terres.

Cette proposition a été rejetée catégoriquement par le ministère des Affaires étrangères saoudien, qui a souligné qu'elle visait à détourner l'attention des violations israéliennes continues contre le peuple palestinien, notamment à Gaza. Le communiqué saoudien a dénoncé les crimes répétés commis par Israël, notamment le nettoyage ethnique contre les Palestiniens de Gaza. Il a également précisé que la « mentalité extrémiste » de l'occupant israélien ne parvenait pas à saisir la profondeur du lien historique, émotionnel et juridique entre le peuple palestinien et sa terre. Le Royaume rappelle que le peuple palestinien a un droit incontestable à sa terre, et que ceux qui occupent ce territoire ne peuvent se permettre de décider du sort des Palestiniens, ni les considérer comme des intrus ou des migrants. Cette position s'inscrit dans une longue tradition de soutien de l'Arabie saoudite à la cause palestinienne, soutenant que la terre de Palestine appartient à son peuple, et non à une puissance étrangère qui cherche à la déposséder.

Le communiqué a insisté sur le fait que l'Arabie saoudite reste fermement engagée à défendre les droits des Palestiniens, affirmant que personne ne pourra jamais leur ôter leur droit à la



terre palestinienne. Pour le Royaume, la solution à ce conflit passe par la création d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale, et non par des propositions qui tentent de faire abstraction des droits fondamentaux du peuple palestinien.

L'Arabie saoudite a également évoqué les propos de Netanyahu dans une interview avec la chaîne israélienne «14», où ce dernier suggérait que le Royaume pourrait accepter d'établir un État palestinien sur ses vastes terres, affirmant que «les Saoudiens ont beaucoup de terres, ils pourraient établir un État palestinien là-bas». Netanyahu a aussi exprimé l'idée que la création d'un tel État en Israël était désormais impossible après les événements du 7 octobre. Cette déclaration a provoqué une réaction immédiate de la part de Riyad, qui a rappelé son engagement inébranlable envers les Palestiniens.

Le ministère des Affaires étrangères a réagi à ces propos en soulignant que ces tentatives de détourner l'attention de la communauté internationale des crimes israéliens ne feraient pas changer la

position du Royaume. Selon Riyad, la création d'un État palestinien sur la terre palestinienne, dans les frontières d'avant 1967, est la seule voie vers une paix durable. Cette position est conforme à l'engagement historique de l'Arabie saoudite, qui a soutenu les efforts de paix au Moyen-Orient et a appelé Israël à respecter les droits légitimes des Palestiniens.

Les récentes déclarations de Netanyahu ont également soulevé une autre question : celle de la normalisation des relations entre Israël et l'Arabie saoudite. Le Royaume a toujours été clair sur ce point : il ne normalisera pas ses relations avec Israël sans qu'un État palestinien soit créé. Cette position a été réaffirmée lors de l'ouverture de la 9e législature du Conseil de la Choura, en septembre 2024, par le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, qui a déclaré que le Royaume ne céderait pas à la pression internationale en vue de la normalisation des relations avec Israël sans que la question palestinienne soit résolue. Selon lui, la normalisation ne pourra avoir lieu qu'après la création

d'un État palestinien indépendant.

Le Royaume a également réagi aux propos du président américain Donald Trump, qui avait affirmé que l'Arabie saoudite ne conditionnait pas la normalisation des relations avec Israël à la création d'un État palestinien. En réponse, Riyad a insisté sur sa position claire et stable concernant la Palestine, soulignant que cette question est une priorité absolue pour le Royaume et qu'il n'est pas prêt à négocier ou à transiger sur ce point.

Depuis le début de la guerre à Gaza, l'Arabie saoudite a suspendu les discussions sur la normalisation des relations avec Israël. Cette décision s'inscrit dans une politique plus large de soutien aux Palestiniens face à l'agression israélienne, avec l'objectif de renforcer la position de la Palestine sur la scène internationale. Le Royaume a intensifié ses efforts pour mobiliser la communauté internationale en faveur d'une solution juste et équitable pour les Palestiniens. Le message envoyé par l'Arabie saoudite est clair : l'occupation israélienne doit prendre fin et un État palestinien doit être créé sur les terres historiques de la Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale. C'est à ce moment-là, et seulement à ce moment-là, que la paix véritable pourra être établie dans la région.

BALAKRISHNAN
RAJAGOPAL :

Reconstruire Ghaza sans déplacer les Palestiniens

Le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit au logement, Balakrishnan Rajagopal, a déclaré que les destructions peuvent être supprimées et que la bande de Ghaza peut être reconstruite sans déplacer les Palestiniens de leurs terres.

Il a ajouté, dans un communiqué de presse, que 70% des bâtiments de la bande de Ghaza ont été détruits à la suite de l'agression sioniste et qu'environ 70% de la bande peut être reconstruite dans un délai compris entre 5 et 10 ans.

Rajagopal a souligné que le coût estimé de la reconstruction de la bande de Ghaza après l'agression sioniste est estimé à 60 milliards de dollars. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres avait appelé mercredi au respect du droit international. «Il est vital de rester fidèle au fondement du droit international et «d'éviter toute forme de nettoyage ethnique» à Ghaza, a averti le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

Par essence, l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien concerne le droit des Palestiniens à vivre simplement en tant qu'êtres humains sur leur propre terre, a déclaré M. Guterres.

Réitérant l'engagement total de l'ONU en faveur des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Guterres a appelé la communauté internationale à œuvrer à la préservation de l'unité, de la contiguïté et de l'intégrité du territoire palestinien occupé, ainsi qu'au redressement et à la reconstruction de la bande de Ghaza.

R. I. /Agences

UN PLAN POUR METTRE FIN À LA GUERRE EN UKRAINE

Trump parle de paix avec Poutine

Dans une récente déclaration, le président américain Donald Trump a révélé avoir eu une conversation téléphonique avec le président russe Vladimir Poutine pour discuter de la manière de mettre fin à la guerre en Ukraine. Ces échanges, qui sont venus en réponse à la guerre qui fait rage depuis plus d'un an, ont attiré l'attention de nombreux analystes et observateurs internationaux.

Dans une interview avec le New York Post, Trump a indiqué qu'il avait eu plusieurs discussions avec Poutine, mais a choisi de ne pas en dévoiler le nombre exact. Lorsqu'on lui a demandé combien de fois il avait parlé avec le président russe, Trump a répondu de manière évasive : «Il est préférable que je ne dise pas». Toutefois, il a ajouté que Poutine souhaitait ardemment éviter davantage de pertes humaines dans le conflit, soulignant le désir du leader russe de mettre fin à cette guerre dévastatrice.

Trump a précisé que, selon lui, Poutine serait réceptif à une issue rapide et moins sanglante, et que cela pourrait constituer un point de départ pour un processus de paix. Il a aussi exprimé son souhait de rencontrer le président ukrai-

nien Volodymyr Zelensky dans les prochains jours, afin de discuter directement des moyens de parvenir à une résolution du conflit. Trump n'a pas précisé si cette rencontre allait se concrétiser, mais il a affirmé avoir une «planification concrète» pour mettre un terme à la guerre.

«J'espère que cela pourra se faire rapidement. Les gens meurent chaque jour. Cette guerre est horrible pour l'Ukraine», a déclaré Trump. Ses paroles révèlent la gravité de la situation et son inquiétude face aux pertes humaines chaque jour en Ukraine.

Trump a souligné qu'il avait toujours eu de bonnes relations avec Vladimir Poutine. Bien qu'il ait été critiqué pour ses relations passées avec le Kremlin, il a toujours maintenu que des discussions ouvertes avec la Russie étaient cruciales pour résoudre les conflits mondiaux. L'ancien président a également insisté sur le fait qu'il possédait une approche claire et pratique pour stopper la guerre, mais il a gardé les détails de son plan pour lui.

Cette déclaration intervient dans un contexte international tendu, où les

appels à la diplomatie se multiplient. L'Ukraine et ses alliés occidentaux, y compris les États-Unis, ont insisté sur le fait que la Russie devait d'abord se retirer de l'Ukraine avant que des négociations puissent commencer. Mais Trump, qui a toujours pris une position plus favorable à la négociation avec la Russie pendant sa présidence, semble croire qu'un accord pourrait être possible sans de longues discussions interminables. Alors que la guerre continue de ravager l'Ukraine, le président russe, Vladimir Poutine, semble faire face à une pression croissante pour trouver une issue à ce conflit sanglant. La Russie a récemment subi des revers militaires sur le terrain, et les sanctions économiques internationales ont exacerbé la situation. Donald Trump se positionne donc comme un acteur clé dans la recherche d'une solution pacifique. Bien qu'il n'ait pas révélé la nature exacte de ses discussions avec Poutine, sa volonté de jouer un rôle de médiateur pourrait modifier les dynamiques des négociations internationales. Reste à savoir si son plan concret pour la paix sera accepté par les parties en conflit.

R. I. /Agences

EQUIPE NATIONALE

Anis Haj Moussa répond avec ironie aux accusations du journal «L'Équipe» concernant l'échec de son transfert à Lille

L'international algérien, Anis Haj Moussa, la star montante du Feyenoord, a réagi avec ironie aux attaques injustifiées du journal français «L'Équipe» qui l'a accusé d'avoir saboté son transfert vers le club de Lille pendant le mercato d'hiver dernier.

Anis Haj Moussa n'a pas tardé à répondre aux accusations après le rapport publié par «L'Équipe», qui affirmait que l'entraîneur de Lille, Bruno

Genesio, et le président du club, Olivier Létang, avaient attribué à Haj Moussa la responsabilité de l'échec de son transfert du Feyenoord à Lille.

Le journal a critiqué Haj Moussa et attaqué ses agents, les accusant de ne pas avoir répondu aux appels du club de Lille pour finaliser le transfert après un accord entre les deux parties.

En réponse, Haj Moussa a posté sur son compte Instagram un lien vers le rapport de «L'Équipe», avec un commentaire sarcastique : «C'est une blague, en général c'est ça le football».

De son côté, l'attaquant algérien a obtenu le soutien d'une source fiable, la page «Le Petit Lillois», qui suit de près l'actualité du club de Lille.

Sur la plateforme «X», ils ont écrit : «Le transfert était déjà à l'étape de l'annonce de la visite médicale, on ne peut pas arriver à ce point et dire après qu'on n'a pas pu communiquer avec le joueur». Ils ont ajouté : «Il est regrettable que notre club diffuse des informations pour justifier l'échec du transfert, alors que le scénario décrit par le club n'a pas eu lieu dans la réalité». Ils ont conclu : «Il aurait été préférable que la direction et l'entraîneur se taisent».

Il est à rappeler que Lille était proche de finaliser le transfert de Haj Moussa en échange de 10 millions d'euros, mais tout s'est effondré dans les derniers instants du mercato d'hiver pour des raisons restées floues.



SUPER COUPE 2024

Le MC Alger remporte le sacre face au CR Belouizdad

Le MC Alger a décroché son premier trophée de la saison 2024-2025 en battant le CR Belouizdad (2-2, 4-3 aux tirs au but) lors du match de la Supercoupe d'Algérie, samedi au stade Olympique du 5-Juillet-1962 à Alger. À la pause, le Mouloudia menait 2-0 grâce aux buts de Bayazid (14e, sur penalty) et Abdellaoui (27e). Le CRB a égalisé en seconde période grâce à un penalty de Mahious 71e et un beau but à la 88e minutes. Avec cette victoire, le MC Alger succède au CR Belouizdad, vainqueur de l'édition 2020 face à l'USMA (2-1). Il s'agit du quatrième titre en Supercoupe pour le Mouloudia, après ceux obtenus en 2006, 2007 et 2014. Cette rencontre a opposé les deux clubs sept mois après leur dernière confrontation en finale de la Coupe d'Algérie 2024, remportée par le CRB (1-0). Pour rappel, la Supercoupe d'Algérie n'avait pas eu lieu depuis 2020.

Réactions après la victoire du MCA

Khaled Benyahia (entraîneur/MCA) : «Félicitations aux supporters du Mouloudia, qui méritent cette joie. J'espère qu'ils vivront encore

d'autres victoires, Inchallah. Le match a été très disputé, et nous savions qu'il fallait rester concentrés jusqu'au bout. Après avoir mené 2-0, nous avons perdu un peu de vigilance, ce qui nous a coûté cher. Cependant, la réaction de mes joueurs lors de la séance des tirs au but est à souligner et montre la mentalité d'un grand club. Ce titre est amplement mérité après tous les efforts fournis. Je tiens à remercier le président du club, Mohamed Hakim Hadj Redjem, et tout le staff administratif».

Athmane Nedjar (entraîneur-adjoint/MCA) :

«Ce titre n'a pas été facile à décrocher. Heureusement, nos joueurs n'ont pas paniqué après l'égalisation du CRB dans les dernières minutes, bien qu'ils aient été affectés mentalement. Le rythme des matchs a été très intense avec dix rencontres en 45 jours, à raison d'un match tous les quatre jours. Nous espérons que cette victoire en appellera d'autres. Concernant notre prochain match contre le CRB en 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, nous allons nous préparer en conséquence, mais avant cela, nous avons un

match important en championnat face à la JS Kabylie».

Samir Houhou (entraîneur-adjoint/CRB) :

«C'était un derby de grande qualité, comme on l'attendait. Nous avons eu des difficultés à démarquer, ce qui nous a coûté deux buts en raison de mauvaises positions défensives. Après la pause, l'équipe est revenue plus forte, dominée la seconde période et a bien réagi. Je tiens à féliciter mes joueurs pour leur prestation et à adresser mes félicitations au MCA pour ce titre».

Abdelatif Ramdane (gardien de but/MCA) :

«C'est une grande joie pour nous d'avoir remporté ce titre. Le match contre le CRB a été difficile, notamment après avoir concédé deux buts à cause d'erreurs individuelles. Cependant, j'ai gardé ma concentration pendant la séance de tirs au but, sans être affecté mentalement. Nous allons savourer cette victoire en Supercoupe, avant de penser au prochain match contre le CRB en Coupe d'Algérie».

CYCLISME/TAC2025/GRAND PRIX DE SAKIET SIDI YUCEF

Victoire au sprint de l'Erythréen Maেকে Milkias

L'Erythréen Maেকে Milkias a imposé sa puissance au sprint pour s'adjuger le Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef, disputé, hier samedi entre Sakiet Sidi Youcef en Tunisie et Guelma (122 km), en ouverture du Tour d'Algérie cycliste (TAC 2025). Dans une course qui a enregistré la participation de 80 coureurs représentant 14 équipes, Milkias crédité d'un temps de (3h00'09»), a su faire parler sa pointe de vitesse pour devancer les Algériens Yacine Hamza (Team Madar Procyling) et Mohamed Nadjib Assal (MC Alger), respectivement deuxième et troisième.

«Je suis très content de cette victoire. C'était une course tactique avec un parcours difficile, mais mon équipe a

bien travaillé pour me mettre dans les meilleures conditions lors du sprint final, où j'ai réussi à m'imposer», a déclaré le vainqueur après l'arrivée.

Après un début de course relativement calme, une échappée formée de trois coureurs : le Néerlandais Jeen De Jong (Universe Cycling Team) et les Algériens Abdellah Ben Youcef (MC Alger) et Ayoub Sahiri (équipe nationale Développement U23) a pris jusqu'à quatre minutes d'avance, avant d'être rattrapée à la sortie de la commune de Bouchegouf, à 23 km de l'arrivée, grâce aux efforts de l'équipe Madar Procyling.

Cependant, l'équipe nationale érythréenne a su tirer son épingle du jeu en mettant en orbite son sprinter star

dans le sprint final, qui affiche déjà ses ambitions de victoire finale sur le TAC 2025 : «Pour cette édition du TAC, mon objectif est de gagner le Tour et oublier la désillusion de la précédente édition», a assuré Milkias. De son côté, le coureur algérien Yacine Hamza (Team Madar Procyling) a estimé que la victoire finale s'est jouée à des détails, soulignant que lui et ses coéquipiers vont se rattraper lors des prochaines étapes du TAC 2025. «Nous avons bien travaillé pour revenir sur l'échappée, mais malheureusement j'ai lancé mon accélération trop tôt sur la dernière ligne droite. Il reste encore beaucoup d'étapes sur le TAC 2025 et notre objectif est de gagner le maximum de

course et remporter le maillot jaune», a déclaré le sprinter algérien. Ce dimanche, les choses sérieuses commenceront pour les coureurs du Tour d'Algérie cycliste 2025 avec le déroulement de la première étape entre Guelma et Constantine sur une distance de 103.2 km. Inscrits au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

**THE DARK KNIGHT,
LE CHEVALIER NOIR**



21h25

TMC

Un nouveau gangster sème la zizanie chez les mafieux de Gotham City. Il s'agit du Joker, un sombre personnage dont la folie semble ne pas avoir de limite. Son but est d'abattre Batman et de rendre publique son identité. Dans le même temps, l'ambitieux Harvey Dent est nommé procureur. Il est bien décidé à nettoyer la ville. Le milliardaire Bruce Wayne, alias Batman, cherche à l'aider à mener à bien cette mission. Terriblement sombre et prenant, cet opus du justicier masqué, d'une intelligence narrative rare, est sans doute l'un des meilleurs.

**CONFLICT
LE SACRIFICE**



21h09

CANAL+

La présidente Saaristo a déclenché l'opération Midnight. Les forces aériennes et les commandos finlandais agissent ensemble obligeant l'armée de mercenaires à adopter une tactique défensive à Hanko. Une cinquantaine de civils sont utilisés comme bouclier humain pour protéger les appareils de brouillage. Pendant ce temps, Rami retrouve dans la forêt le sergent Berg, Osman et Williams. Le commandant Brady et son groupe de soldats finlandais font un prisonnier. Ce dernier avoue que les mercenaires possèdent des missiles nucléaires.

**L'ART DU CRIME
LA DEUXIÈME ODALISQUE**



21h10

2

Julie Delmas, la jeune conceptrice d'un jeu de réalité virtuelle, est retrouvée assassinée dans son bureau. Pour élucider ce meurtre, Antoine Verlay et Florence Chassagne doivent résoudre les énigmes de ce jeu consacré à l'univers sensuel et coloré du peintre Jean-Auguste-Dominique Ingres. Mais Patricia Richter, une célèbre autrice de best-sellers, venue observer leur travail pour son prochain roman, ne facilite pas leur enquête. Car, pour inspirer la romancière, rien de tel que la relation pleine d'ambiguïtés et de non-dits entre Florence et Antoine...

**PIRATES DES CARAÏBES :
LE SECRET DU COFFRE MAUDIT**



21h10

W9

Débarassé de la malédiction du Black Pearl, Jack Sparrow est subitement confronté à son passé. Treize ans auparavant, Jack signait un pacte avec Davy Jones, le maître des sept mers. En échange de son âme, ce dernier lui promettait le commandement du Black Pearl. Jones vient donc récupérer sa dette. Mais donner son âme à Jones est sans issue, il n'y a pas de rédemption possible, c'est devenir comme tous les membres de son équipage maudit, un fantôme au physique terrifiant. Pour éviter de sceller ce pacte, Jack n'a qu'une solution : retrouver le coffre maudit de Jones où sont cachées les âmes emprisonnées.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

COLLISION

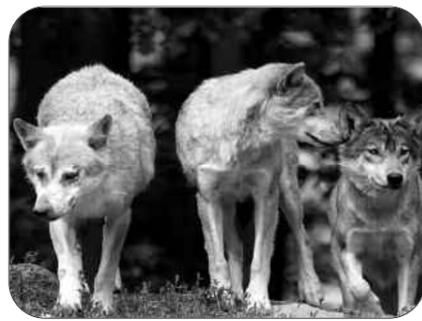


21h00

arte

Deux voleurs de voitures. Un serrurier mexicain. Deux inspecteurs de police qui sont aussi amants. Une femme au foyer et son mari. Tous vivent à Los Angeles. Eux et beaucoup d'autres ne se connaissent pas, leurs vies n'auraient jamais dû se croiser. Pourtant, dans les prochaines 36 heures, leurs destins vont se rencontrer, révélant ce que chacun voulait cacher ou ne pas voir. Sur un scénario solide, un thriller social troublant et d'une redoutable efficacité, porté par une distribution superbe.

**LA GRANDE FAMILLE
DES CHIENS**



21h05

5

Une seule famille, 37 espèces différentes, dont les loups, les renards ou encore les chacals. Les chiens et les canidés ont colonisé presque tous les milieux sur Terre, du pôle nord glacial aux déserts caniculaires, de la cime des arbres au cœur des villes. Ces animaux intrépides sont les carnivores les plus répandus sur la planète. Quels sont les secrets de leur incroyable succès évolutif ? La force du groupe, l'instinct de chasse et une capacité d'adaptation exceptionnelle leur ont permis de survivre envers et contre tout. Un documentaire animalier de la BBC, c'est toujours l'assurance d'un grand spectacle.

**DANS LES SECRETS
DE LA SCIENTOLOGIE**



21h10

**RMC
STORY**

Lafayette Ronald Hubbard, plus connu sous le nom de L. Ron. Hubbard est le fondateur de la scientologie. Cet auteur de science-fiction a créé ce qui deviendra le mouvement religieux le plus controversé du 20e siècle. Depuis son premier article sur la dianétique à l'expansion du mouvement à Hollywood grâce à des ambassadeurs tels que l'acteur Tom Cruise, retour sur ce mouvement considéré en France comme une secte.

**CRIMES
SUR LE LAC LÉMAN**



21h05

**Chérie
25**

Jalousie mortelle. Le 18 décembre 1988, dans la banlieue de Genève, quatre adolescents découvrent le cadavre d'une jeune fille de 18 ans dans un sac flottant sous un ponton du lac Léman • Le combat d'un père. Dans la nuit du 6 au 7 août 2011, Grégory, jeune libraire à Annemasse (Haute-Savoie), est assassiné d'une balle dans la tête sur un terrain vague près de la frontière suisse • Double meurtre à Noël. Le 4 janvier 2006, dans une villa du quartier huppé de Vevey (Suisse), les corps de deux femmes en état de décomposition avancée sont trouvés par le jardinier.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Libre

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:14
Dohr	13:03
Asr	16:00
Maghreb	18:27
Icha	19:46

GUTERRES:

«NOUS DEVONS CONTINUER À FAIRE PRESSION POUR UN CESSEZ-LE-FEU PERMANENT À GHAZA»

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a souligné la nécessité de «continuer à faire pression pour un cessez-le-feu permanent» dans la bande de Ghaza.

«Nous devons continuer à faire pression pour un cessez-le-feu permanent à Ghaza», a écrit M. Guterres dans un message publié samedi soir sur les réseaux sociaux.

«Nous ne pouvons pas revenir à davantage de morts et de destructions», a-t-il souligné.

Dans son message, le secrétaire général de l'ONU a réaffirmé qu'un Etat palestinien viable et souverain «est la seule solution durable» au conflit entre la Palestine et l'entité sioniste.

La bande de Ghaza a été ravagée par une agression sioniste génocidaire pendant plus de 15 mois faisant plus de 48 000 martyrs en majorité des femmes et des enfants et une catastrophe humanitaire sans précédent. Un cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier dans l'enclave palestinienne entre le mouvement de résistance Hamas et l'occupant sioniste.



CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025 :

C'EST PARTI POUR UNE GRANDE BOUCLE DE 1400 KM

C'est parti ! Les 85 coureurs participant à la 25ème édition du Tour d'Algérie de cyclisme, prévue sur un parcours total de 1400 km, entameront ce dimanche dans les meilleures conditions climatiques la première étape du TAC-2025 entre Guelma et Constantine sur une distance de 103 km.

Après le Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef, disputé, samedi entre Sakiet Sidi Youcef en Tunisie et Guelma (122 km), les coureurs déjà éprouvés par une course assez dure pour les mollets, mettent le cap sur la ville des ponts, à travers une étape marquée par un col de première catégorie dès le 12e km.

Les choses sérieuses commencent, commentent des aficionados, venus nombreux assister au «top départ» de cette première étape du TAC 2025 qui sera donnée à partir de 11h00 au Centre ville de Guelma par les officiels du Tour et les autorités locales.

La veille samedi, c'est l'Erythréen Maekele Milkias, qui a imposé sa puissance au sprint pour s'adjuger le Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef avec un chrono de (3h00»09»), devant les Algériens Yacine Hamza (Team Madar Procycling) et Mohamed Nadjib Assal (MC Alger), respectivement deuxième et troisième.

Quatre-vingt-cinq (85) coureurs représentant 15 équipes prennent part au TAC-

2025, après le retrait de dernière minute de l'équipe nationale égyptienne et la formation indonésienne ASC Monsters.

Pour cette 25e édition du Tour d'Algérie, les coureurs seront confrontés à un itinéraire exigeant, réparti sur dix étapes et traversant des villes emblématiques telles que Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla.

En marge des 10 étapes du TAC 2025, deux autres épreuves viendront enrichir l'événement : le Grand Prix de la Sonatrach, prévu le jeudi 20 février à Hassi Messaoud en hommage à la nation-

tion des hydrocarbures en 1971, et le Grand Prix d'Alger «Djamel Boukercha», le samedi 22 février, en mémoire du regretté journaliste sportif de la radio nationale chaîne 3.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

EGYPTE:

Un sommet d'urgence des pays arabes sur la question palestinienne en février

L'Egypte accueillera un sommet d'urgence des pays arabes sur la question palestinienne le 27 de ce mois, a annoncé hier, le ministère égyptien des Affaires étrangères. Le ministère a indiqué dans un communiqué que le Caire accueillera un sommet d'urgence des pays arabes après coordination avec le Royaume de Bahreïn, qui préside actuellement la Ligue arabe, et le Secrétariat général de la Ligue arabe.

Le sommet a été convoqué par l'Egypte, à la demande de l'Etat de Palestine, après consultations «au plus haut niveau avec les pays arabes ces derniers jours» afin d'aborder «les derniers développements graves concernant la cause palestinienne», ajoute le communiqué.

CULTURE :

Présentation de la version traduite de l'ouvrage «Le GPRA, mandat historique» de Abdelmadjid Merdaci

La version traduite vers l'Arabe de l'ouvrage d'histoire, «Le GPRA, mandat historique 19 septembre 1958 - 3 août 1962» du professeur des universités, écrivain, sociologue et historien, feu Abdelmadjid Merdaci a été présentée, hier samedi à Alger.

Œuvre de la traductrice et universitaire, Lamia Messili, la version arabe de l'ouvrage de feu Abdelmadjid Merdaci, restitue une période charnière de l'histoire du premier gouvernement de l'Algérie durant la guerre de libération.

Publiée aux éditions «Hibr», cette traduction de 140 pages s'adresse à un lectorat arabophone jeune, selon Meriem Merdaci, fille du regretté auteur et ancienne ministre de la Culture, qui a présenté l'ouvrage.

Tout comme dans l'œuvre originale, cette traduction revient sur la genèse du GPRA, crée en 1958, considéré comme une «émanation des orientations politiques» du congrès de la Soummam de 1956.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

6 morts et 226 blessés en 24 heures

Six personnes sont décédées et 226 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique, ce dimanche, un communiqué de la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans la wilaya de Djelfa avec 2 morts et 2 blessés suite à une collision entre un véhicule léger et un camion dans la daïra de Messaad et dans la wilaya de Meniaâ avec 2 morts dans un renversement d'un véhicule au niveau de la commune de Hassi El Kara, daïra Meniaâ, précise la même source.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus, par ailleurs, pour prodiguer des soins de première urgence à 25 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à Tlemcen (7 personnes), Batna (5), Tiaret (4), Jijel (3), Bechar (3), Biskra (2) et Saida (1), note le communiqué, déplorant toutefois le décès d'un homme, intoxiqué par le même gaz dans la wilaya de Djelfa. La Protection civile a enregistré en outre le décès d'une personne suite à un incendie qui s'est déclaré dans un camion semi remorque à Adrar, ajoute le communiqué.